

PEUT-ON SAUVER LES LACS À TOULADIS ?

Par
Gaétane Tardif, consultante
Ministère de l'Environnement et de la Faune

142
La gestion de l'eau au Québec

SURF45.3

AUD6212-07-00

En Outaouais, plusieurs municipalités profitent des retombées sociales et économiques découlant de la présence sur le territoire de lacs accessibles pour la villégiature ou la pratique de la pêche.

Or, depuis quelques années, on observe que la dégradation de certains plans d'eau provoque la disparition du touladi et freine le développement de la villégiature.

Des élus municipaux et le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) collaborent actuellement à élaborer une planification de la villégiature favorable à la préservation de l'habitat du touladi ainsi qu'au maintien des usages liés aux plans d'eau.

Le touladi, aussi appelé truite grise ou truite du lac, est une espèce très exigeante pour la qualité de son habitat. En effet, comme tous les salmonidés ce poisson recherche les eaux froides et riches en oxygène. Ses exigences très strictes en font même un excellent indicateur de l'état du plan d'eau dans lequel il vit.

D'autre part, au moment de la reproduction, en période de frai, le touladi doit également avoir accès à des zones rocheuses ou graveleuses.

Des lacs très appréciés pour la villégiature

Les lacs à touladis sont des plans d'eau à fort potentiel récréotouristique. En effet, du point de vue esthétique, les lacs à touladis sont parmi les plus beaux au Québec. Ils sont également très peu colonisés par la végétation aquatique et sont souvent bordés de plages sablonneuses. Leurs eaux sont limpides et faiblement colorées. En outre, ils offrent un excellent potentiel pour la pratique de la pêche sportive.

Aussi n'est-il pas étonnant que, dans la région de l'Outaouais comme ailleurs au Québec, ces lacs soient fort recherchés comme endroit de villégiature et pour y

pratiquer la pêche, la baignade et le nautisme. On les utilise même parfois comme source principale d'approvisionnement en eau potable.

Du point de vue biologique, les signes de détérioration des lacs à touladi ne trompent pas : prolifération accélérée de plantes aquatiques, perte de transparence de l'eau, baisse de la concentration d'oxygène dissous.

Cette dégradation de l'habitat peut affecter la reproduction des populations de touladi, voire même compromettre leur survie. En effet, la végétation aquatique empêche l'accès aux zones qui servent de frayères au touladi. De plus, des algues se développent sur les galets et les graviers qui servent de substrat pour le dépôt des œufs, ce qui réduit leurs chances de survie. Finalement, la quantité d'oxygène disponible pour le touladi diminue, ce qui accroît son taux de mortalité.

Une préoccupation partagée par les administrateurs municipaux

En plus d'avoir des impacts négatifs sur la faune aquatique, la détérioration des

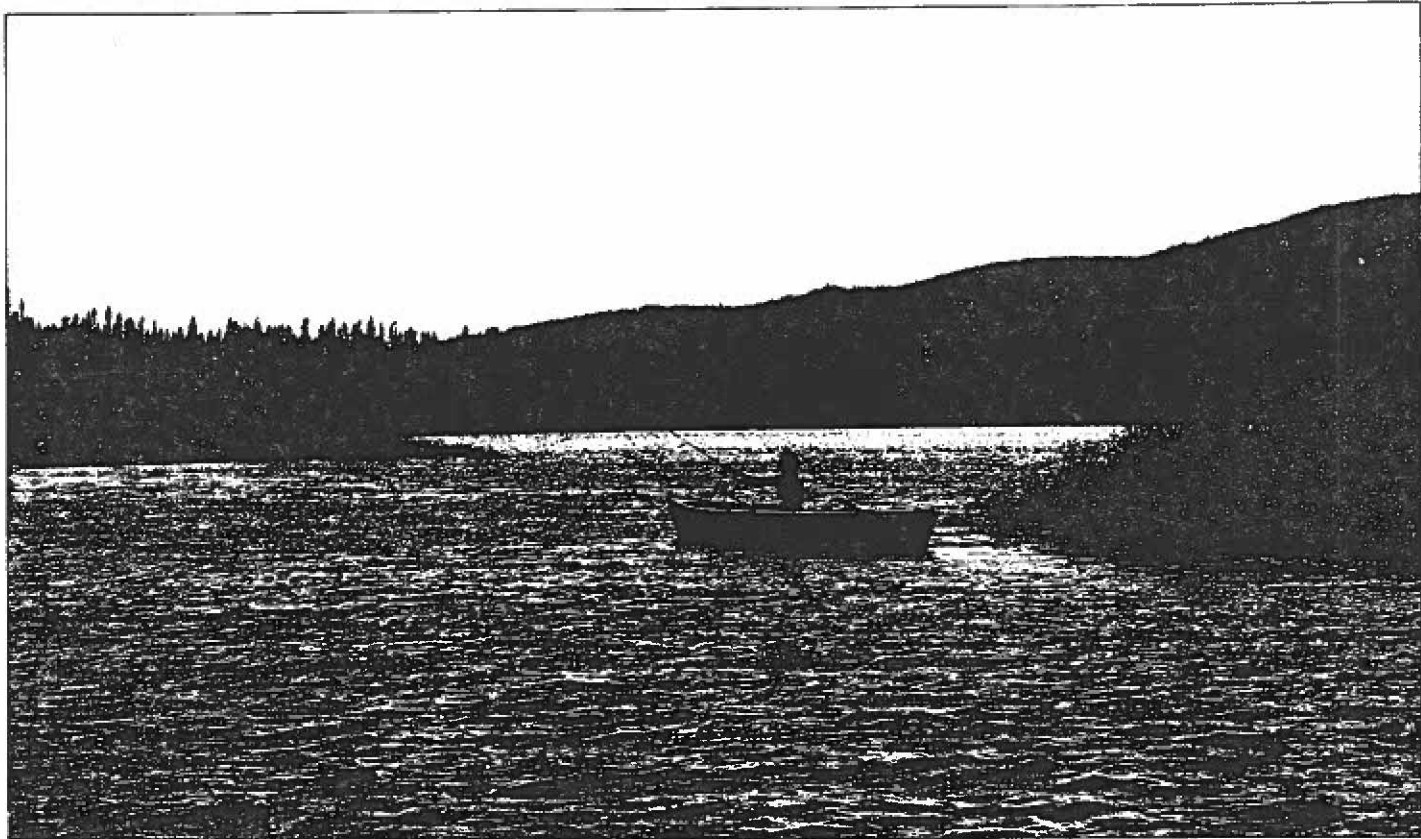
lacs à touladis a des conséquences directes sur le territoire sur les plans récréatif et économique.

Ainsi, les activités de loisir telles que la pêche, la baignade ou la navigation de plaisance peuvent être compromises par l'abondance de la végétation aquatique. La qualité de l'eau potable peut également être altérée.

Le phénomène de dégradation des plans d'eau, appelé eutrophisation (accumulation de débris organiques putrescibles), est provoqué par un apport accru des nutriments (nitrates et phosphates) nécessaires à la croissance des végétaux.

La villégiature peut constituer une source d'apport en éléments nutritifs au plan d'eau. En effet, les installations septiques, même si elles sont réglementaires, peuvent avec le temps laisser échapper le phosphore particulièrement lorsque les sols sont minces. De même, les activités agricoles, le déboisement massif et l'élevage en pisciculture apportent un fort taux de nutriments au plan d'eau.

Chaque lac possède un degré plus ou moins élevé de tolérance à l'accroissement de la concentration en nutriments. Ce seuil dépend de la nature du sol, de la



penne et de la superficie de son bassin versant, du temps de renouvellement de ses eaux ainsi que du niveau et de la fréquence des précipitations. Ce seuil de tolérance s'appelle la « capacité » du plan d'eau.

Dans le cas de lacs traités tôt, le processus d'eutrophisation est réversible mais le retour à la qualité initiale de l'eau suppose des traitements coûteux. La prévention demeure donc la meilleure façon de faire.

Voilà pourquoi les élus des municipalités de Lac-Sainte-Marie et de Northfield se sont engagés à collaborer avec le Ministère de l'Environnement et de la Faune dans un projet pilote visant la prise en compte de la capacité de support d'un lac au moment d'élaborer des plans d'urbanisme afin de préserver l'habitat du touladi et de maintenir des usages liés au plan d'eau.

Un modèle informatique

Afin d'appuyer les administrateurs municipaux dans l'aménagement durable des ressources de leur territoire, le MEF travaille actuellement à l'élaboration d'un modèle informatique permettant de pré-

voir la résistance d'un plan d'eau à l'activité humaine.

Ce modèle permet notamment d'évaluer les teneurs en nutriments qui pourraient résulter, par exemple, de la mise en œuvre d'un plan de développement de la villégiature et d'estimer les impacts de ces rejets sur la qualité du lac.

Le lac Pémichangan, qui chevauche les municipalités de Lac-Sainte-Marie et de Northfield dans la MRC de la Vallée de la Gatineau, est visé par le projet pilote. Les berges de ce plan d'eau ont déjà fait l'objet d'un lotissement destiné à la villégiature et les élus envisagent la possibilité de poursuivre le lotissement. Les divers scénarios de développement envisagés dans l'élaboration du plan d'urbanisme pourront donc être analysés sur la base des conséquences prévisibles sur la qualité du plan d'eau. « En plus des villégiateurs, plusieurs pêcheurs, campeurs et canoteurs fréquentent le lac Pémichangan, ce qui représente un apport économique local et régional appréciable. La préservation de la qualité de l'eau est donc directement reliée au maintien de retombées économiques importantes », soutient Jean-Marie Carpentier, maire de Northfield.

Un partenariat qui profite à tous

Les résultats de ce projet pilote pourront éventuellement être mis à profit dans d'autres municipalités du Québec.

Ainsi, en vérifiant l'impact des usages sur la qualité des milieux lacustres, les administrateurs municipaux pourront bonifier le processus de planification de l'aménagement du territoire, dans une perspective de développement durable. Les mesures découlant d'une meilleure connaissance des plans d'eau contribueront à préserver, voire même à améliorer la qualité de vie des riverains, tout en préservant le « capital nature » du territoire au profit des générations futures.

Le Ministère, quant à lui, pourra compter sur de nouveaux partenaires engagés dans la préservation du milieu aquatique et de l'habitat du touladi, et cela, sans nouvelles réglementations, sans nouvelles procédures, pratiquement sans coûts supplémentaires, uniquement en utilisant plus efficacement les connaissances et les outils scientifiques disponibles. **m**